

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### 1<sup>ers</sup> Pas vers l'Éveil et L'Éveil de l'Enfant 2/5 ans

- Les enfants doivent tous être accompagnés d'un adulte.
- La tenue conseillée pour les cours est composée d'un vêtement de sport (dans lequel l'enfant sera à l'aise pour bouger) et de chaussures adéquates :  
Baskets propres ou chaussons de gymnastique (en chaussettes les enfants risquent de glisser.)

Nous demandons aux accompagnateurs de porter des chaussures plates (pas de talons) de type tennis, baskets ou éventuellement chaussures de ville propres afin de ne pas abîmer les tapis.

- Les mousses utilisées pour les cours des bébés ne supportent qu'un poids maximum autorisé : celui d'un enfant de **moins de 3 ans**.

**Merci donc à tous de ne pas s'asseoir dessus.**

*Le rangement du matériel par les accompagnateurs des enfants, n'est pas obligatoire mais fortement apprécié vu le nombre de modules et tapis déplacés à chaque séance.*

**Merci à tous nos volontaires pour leur précieuse aide.**

- Seuls les enfants inscrits aux cours d'Éveil et donc licenciés et assurés peuvent participer aux différents ateliers.
- Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents à qui nous demandons de **respecter ces règles**.
- Je prends connaissance de ce règlement et m'engage à le respecter.

Nom de l'enfant : .....

Lu et approuvé le .... / .... / 2026

Signature :